



Philippe Latombe

Député de la Vendée

Communiqué de presse

Le 6 février 2025

En octobre 2024, je cosignais avec une trentaine de députés une lettre adressée au ministre de l'Économie pour attirer son attention sur l'attribution de la gestion de Place, la plateforme qui héberge les appels d'offres de l'État et les candidatures des entreprises, à un acteur canadien. Je doublais dans la foulée cette interpellation d'une question écrite où je m'étonnais de nouveau d'une telle décision, de surcroît prise sans appel d'offres, comme l'exige le code de la commande publique.

Le choix d'une entreprise canadienne entraînait en contradiction avec un discours présidentiel déjà plus affirmé sur la souveraineté. Les données des entreprises, leurs éventuels brevets, les informations éventuellement confidentielles les concernant, allaient ainsi se retrouver sur une plateforme gérée par une entreprise de droit non européen. Ce n'était pas admissible.

Si cette question écrite est jusqu'ici restée sans réponse, un appel d'offres était lancé en février dernier et le JDD annonçait lundi dernier que Place allait rester dans le giron national et que des entreprises françaises, Sopra Steria et Atexo, avaient reçu une notification de marché pour en devenir d'ici peu les mandataires.

Je ne peux que me réjouir d'une telle décision et espérer qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres allant dans le même sens... Le début, je l'espère, d'une révolution souveraine au sein de notre administration 😊 .